

De La Théorie De Puissance Etatique En Relations Internationales

Stanis Menji Kabwe

Enseignant en Science des Relations Internationales à l'Université Pédagogique Nationale (UPN) en République Démocratique du Congo (RDC)

Correspondant: stanismenji565@gmail.com, +243 81 38 95 423



Résumé: Cet article de Stanis Menji Kabwe explore la notion de puissance en Relations Internationales sous ses dimensions théoriques et pratiques. L'auteur commence par souligner la polysémie du concept, longtemps réduit à la seule force militaire par les réalistes classiques (Thucydide, Machiavel), avant d'être élargi par les néo-réalistes et théoriciens modernes comme Raymond Aron, John Mueller et Joseph Nye.

La puissance est redéfinie comme la capacité d'un acteur à exercer sa volonté — faire, faire faire, empêcher de faire ou refuser de faire — à travers trois dimensions : agrégative (accumulation de ressources), relationnelle (influence sur autrui) et structurelle (façonnage du système international).

L'article identifie ensuite les éléments constitutifs de la puissance étatique : les éléments naturels (territoire, démographie, position géographique) et les éléments modernes (force militaire, économie, technologie, politique étrangère). Il propose également deux typologies : selon la nature de la puissance (hard power, soft power, smart power, sharp power) et selon la portée d'intervention (hyperpuissance, superpuissance, grande puissance, puissance émergente, puissance moyenne, petite puissance).

En conclusion, l'auteur affirme que tout État peut choisir la base de sa puissance et développer des compétences dans ce domaine pour acquérir une influence internationale.

Mots-clés: Puissance étatique, Relations internationales, Hard power, Soft power, Smart power, Sharp power, Géopolitique, Force militaire, Économie internationale, Politique étrangère, Superpuissance, Puissance émergente, Puissance moyenne, Théorie des Relations Internationales, Influence internationale.

Introduction

La puissance est une vieille notion à connotation variée. Son sens est tributaire du domaine dans lequel elle est employée. Par exemple, en physique, elle représente la quantité d'énergie convertie par une unité de temps ; en équitation¹, elle renvoie à la compétition à tester la force musculaire et la résistance des chevaux dans les concours de saut d'obstacles.

Mais qu'est-ce que la puissance en Relations Internationales ? Quels sont les éléments de la puissance et Comment un Etat devient-il puissant ? Ces questions feront l'objet de notre réflexion dans les lignes qui suivent.

La notion de puissance est l'une des questions les plus importantes des Relations Internationales. C'est même tel que démontré par Amitav ACHARYA², l'un des trois *concepts clés des Relations Internationales* dont les deux autres sont les *institutions et les idées* ; et l'un des plus difficiles à définir et à opérationnaliser³.

¹ Puissance, www.larousse.fr, page consultée le 16 septembre 2025 à 13h32.

Sujette à plusieurs analyses du point de vue théorique et objet de diverses interprétations sous l'angle politique, la puissance demeure sans conteste la raison de la lutte permanente que les États se livrent⁴ au quotidien. Elle traverse tous les courants théoriques des Relations Internationales, ce qui lui donne une connotation polysémique étant donné qu'elle est définie en fonction des enjeux et selon la compréhension et les points de vue des théoriciens, des analystes et/ou des commentateurs des faits politiques internationaux. Au cours de notre recherche, quelques considérations ont attiré notre attention. Il s'agit des perceptions de la puissance selon quelques scientifiques pris de façon isolée.

La puissance est difficile à comprendre. En d'autres termes, Joseph Nye explique ladite difficulté, en soutenant que *la puissance est comme de la météo ; tout le monde en parle mais peu la comprennent*.

Par ailleurs, le concept de la puissance demeure généralement associé à celui de la force militaire. Cette vision classique des Relations Internationales caractérise les tenants de la représentation réaliste de cette discipline. C'est le cas notamment, de Thucydide et Nicolas Machiavel considéraient comme premiers réalistes classiques⁵.

De nos jours, il est évident qu'une telle façon de voir les choses soit remise en question à cause de ce qu'Aron, R., qualifie de *connaissance contemplative de l'ordre essentiel du monde*⁶ qui n'est plus de mise en sciences sociales. Depuis que celles-ci se sont constituées en disciplines scientifiques autonomes, la notion de théorie a pris un sens précis étant donné qu'elle se repose sur la connaissance empirique et le raisonnement logique⁷. A ce stade, la puissance est comprise comme un enjeu de pouvoir dans l'ordre du monde et non, une théorie au sens propre du terme car dépourvue de connaissance empirique et du raisonnement logique.

Sous un autre angle, les courants émergents, notamment le néo-réalisme, restent beaucoup plus réservé et prudents quant à la considération de la puissance en Relations Internationales. Leur vision relativiste se démarque de la conception réaliste en démontrant que la puissance n'est pas essentiellement l'objet d'une forte capacité militaire. Elle peut être aussi conquise au moyen de l'économie, de la technologie ou de la diplomatie. Les défenseurs de cette logique néo-réaliste sont légion. Les réflexions de Raymond Aron, et John Mueller suffiraient afin que cela soit amplement explicite.

Aron considère la puissance comme *la capacité d'un acteur à imposer sa volonté aux autres*⁸ sans donner trop de précision sur la nature de ladite capacité. Ce flou contribue à la théorisation de la puissance étant donné qu'il augure le sens de la falsification théorique. Ce qui écarte toute idée de puissance sous forme exclusive de force militaire. Ici, il sied de comprendre que cette capacité peut être appréhendée en termes de hard power et soft power dont le mérite revient à Joseph Nye, ou sharp power ou encore smart power.

Quant à John Mueller⁹, la puissance est devenue un concept trompeur et tendancieux. Il soutient que l'évolution des idées des grandes nations à l'égard de leurs intérêts, rendent caducs les concepts clés des Relations Internationales. Pour lui, la puissance est un concept qui renvoie essentiellement à l'influence et, auquel est rattachée une connotation militaire. En même

² Acharya, A., cité par Aureano, G.R., *Compte rendu de Traité des relations internationales*, Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), 2013, Paris, Presses de Sciences Po, 1228p, in *Etudes internationales*, 45(2), Institut québécois des hautes études internationales, juin 2014, p309.

³ Morin J-F., *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, Armand Colin, Paris, 2013, p28.

⁴ Roche, J.J., *Relations Internationales 9^{ème} édition*, LGDJ, Paris, 2021, p12.

⁵ Colautti, P., *Compte rendu de (Théorie de la puissance*, Fabrice ARGOUNES, 2018, Paris, CNRS Editions, 232p), *Etudes Internationales*, 50(2), 2019, p304.

⁶ Aron, R., cité par Battistella, D., *Théories des Relations Internationales*, Presses de sciences Po, Coll. « Références inédites », Paris, 2003, p188.

⁷ Ibidem

⁸ Aron, R., *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, Paris, 1962, pp16-17.

⁹ Mueller, J., « Le concept de puissance et la politique étrangère depuis la fin de la guerre froide », in *Etudes internationales*, 26(4), Institut québécois des hautes études internationales, 1995, p711.

temps, il s'illustre par une logique dialectique à travers laquelle, il évoque le cas de la puissance japonaise qui est une émanation des exploits économiques. C'est à ce niveau qu'il affirme avec force, le caractère trompeur et tendancieux de la puissance.

En parlant de la force militaire et des exploits économiques comme facteurs de puissance, Mueller ouvre une brèche sur le caractère polysémique du mot puissance. En conséquence, un acteur peut utiliser n'importe quel moyen afin d'acquérir la puissance. C'est-à-dire que plusieurs facteurs (force armée, exploits économiques, avancées technologiques, etc.) concourent à l'acquisition de la puissance. Ce qui donne lieu à la troisième vision d'interprétation de la puissance.

Entre les deux visions sus-évoquées, une autre interprétation de la puissance a vu le jour. Il s'agit de la vision de la théorisation proprement dite de la notion de puissance. Elle est soutenue par les écrits de Fabrice ARGOUNES¹⁰ à travers son ouvrage intitulé : *Théorie de la puissance*, paru en 2018, expliquant la puissance sous trois dimensions qui s'avèrent extrêmement fondamentales à savoir : *agrégative, relationnelle et structurelle*. Ceci revient à dire que la puissance mérite d'être comprise, à la fois, comme une accumulation des ressources matérielles et immatérielles, une volonté d'influencer l'autre ou de lui imposer sa volonté, et afin, comme une capacité pour un acteur, à façonner le système au sein duquel il évolue.

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons redéfinir la puissance en Relations Internationales comme la capacité ou la liberté d'un acteur à faire sa volonté. C'est l'indépendance dans l'action visant à garantir ses intérêts. Elle est la capacité à faire sa volonté plutôt que celle l'imposer puisque toute expression de puissance n'est pas une imposition étant donné que derrière l'imposition, il y a l'idée de la contrainte alors que certains moyens de puissance sont non contraignants à l'instar de la coopération. Cette volonté peut porter sur l'accumulation des ressources, l'influence sur les autres ou la réorganisation de son environnement interne et externe.

La puissance peut être exprimée pour faire, faire faire, empêcher de faire et refuser de faire correspondant ainsi à la définition de la puissance selon Serge Sur¹¹. Pour la sauvegarde de ses intérêts au niveau national et international, chaque Etat devrait se doter de cette capacité en vue d'exercer sa volonté sur ses ressources multidimensionnelles.

a. Eléments constitutifs de la puissance des Etats

Tout chercheur en Relations Internationales comme tout analyste des questions internationales, junior ou sénior soit-il, ne peut oublier que la puissance étatique est substantiellement constituée des éléments naturels, classiques ou traditionnels et des éléments nouveaux ou contemporains.

Tous les éléments de la première catégorie sont géographiques et, ils sont qualifiés de naturels, classiques ou traditionnels car l'Etat les hérite comme tels. Il ne les choisit pas mais, peut les modifier. Ces éléments sont au nombre de trois :

- *La vastitude territoriale* : un Etat qui a une vaste superficie est prédisposée à devenir une puissance. Vaste est la superficie, grandes sont des ressources du sol et du sol et, grandes sont des opportunités d'exploitations de ces derniers. Une exploitation rationnelle de la superficie de son territoire national, peut faire d'une nation, une puissance internationale.

La plupart de grandes superficies du monde sont soient des grandes puissances, des puissances moyennes ou émergentes. C'est le cas de cinq premières : la Russie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, la Chine et le Brésil.

- *L'immensité démographique* : il est vrai que les Etats à forte densité démographique développement facilement l'instinct de puissance et finissent par devenir des véritables puissances. Pour qu'une population soit en vrai un outil de puissance, elle doit être de qualité en termes d'instruction et d'alphabétisation. A l'instar de plus grandes superficies, le classement

¹⁰ Colautti, P., op. cit., p303.

¹¹ La puissance est la capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire et de refuser de faire, Sur, S., *Relations internationales*, éd. Montchrestien, Paris, 2000, p229.

de dix pays les plus peuplés au monde en 2025¹², établi par le média français CNEWS, démontre que ces pays sont tous des puissances à des échelles différentes à l'exception du Nigéria qui occupe la sixième place.

- *La meilleure position géographique* : la géographique est un élément très important dans l'analyse des Relations Internationales. Elle traverse plusieurs compréhensions des enjeux et des rapports issus des relations entre différents acteurs.

En matière de puissance étatique, la position géographique détermine la disposition d'un Etat à être un centre géostratégique. Elle peut aussi constituer un facteur de fragilité dans des conditions exceptionnelles comme celle de l'enclavement. Une meilleure position géographique est un atout de puissance de l'Etat qui peut devenir une destination ou un passage obligé pour les autres acteurs.

La deuxième catégorie comprend de nouveaux éléments de puissance. Ils sont dits nouveaux par rapport au caractère traditionnel des éléments géographiques, en plus, ils sont l'émanation de la volonté de l'Etat qui peut les révolutionner quand il en a les moyens. Il s'agit des éléments qui représentent les quatre domaines fondamentaux de l'Etat :

- *La force militaire* : elle caractérise la vision classique de la puissance qui jadis, était synonyme de force militaire permettant à un Etat d'exercer sa volonté de domination sur les autres. Cette vision réaliste pure est toujours de mise en Relations Internationales malgré l'émergence d'autres facteurs.

Soulignant les dangers permanents de la société internationale anarchique, dans un article intitulé « le post-réalisme après le 11 septembre », Francis A. BEER et Robert HARIMAN, démontrent que *les États souverains doivent continuer à recourir à la force militaire pour assurer leurs intérêts et leur sécurité*¹³. Sachant que seuls les Etats puissants sont en mesure d'assurer leur propre sécurité et sauvegarder leurs intérêts, la force militaire demeure sans conteste un facteur de puissance mais, pas le seul. Elle est de plus en plus utilisée *lorsque les intérêts vitaux d'un Etat sont en jeu ou pour dénouer une crise pouvant l'entraîner vers une catastrophe*¹⁴. Factuellement, tous les Etats possédant des grandes capacités militaires sont sans conteste des puissances à l'exemple du tableau ci-dessous :

Tableau n°1. Classement des puissances militaires 2025.

Rang	Pays	Têtes nucléaires estimées	Budget militaire estimé (milliards USD)	Remarques	Source
1.	USA	5 177	997	Très large arsenal, nombreux sous-marins stratégiques	Reuters/SI PRI
2.	Russie	5 459	149	Flotte modernisée, armée importante	Reuters/SI PRI
3.	Chine	600	246-314	Croissance rapide, armée la plus nombreuse	SIPRI
4.	Inde	172-180	75	Puissance nucléaire	Global

¹²<https://www.cnews.fr/monde/2024-02-18/voici-les-10-pays-les-plus-peuples-au-monde-en-2024-1455305>, page consultée le 07 octobre 2025 à 14h50

¹³ Beer, F. A. et Hariman, R., « Le post-réalisme après le 11 septembre », in *Études internationales*, volume XXXV, n°4, décembre 2004, p689.

¹⁴ Rapport de l'association des auditeurs de l'institut des hautes études de défense nationale, région de Toulouse – Midi-Pyrénées sur l'Etat dans les relations internationales, Cycle d'études 2009-2010, p25.

				régionale ; capacité navale en expansion	<u>Firepower</u>
5.	France	290	60	Force de dissuasion autonome (SNLE, avions Rafale)	<u>Wikipedia/SIPRI</u>
6.	Royaume-Uni	225	74	Programme nucléaire exclusivement sous-marin (Trident)	<u>Wikipedia/SIPRI</u>
7.	Pakistan	170	Non communiqué	Arsenal en développement ; tensions régionales avec l'Inde	<u>Wikipedia</u>
8.	Corée du Nord	30-50	Non communiqué	Arsenal peu documenté, capacité balistique affirmée	<u>Reuters/SIPRI</u>
9.	Israël	80-90	Non communiqué	Dissuasion nucléaire ambiguë, arsenal non officiel	<u>SIPRI 2024</u>

Source : Business cool¹⁵

A travers ce tableau, l'on peut aussi conclure que les puissances militaires sont également des Etats disposant de beaucoup de ressources économiques qui leur permettent de bâtir leurs armées respectives.

- *L'économie* qui symbolise un instrument d'influence en relations internationales. Elle constitue un critère moderne de puissance étatique puisqu'elle est l'émanation de la manie de l'Etat. C'est l'Etat qui fabrique son économie et la manipule à sa guise. Pour qu'une économie soit prise au sens de critère de puissance, elle doit être forte vis-à-vis des autres.

Dans cette optique, elle permet à l'Etat d'avoir une bonne santé financière en vue de soutenir efficacement ses politiques sociales, militaires, diplomatiques, technologiques, etc. Cela influence les autres Etats et les attire vers l'Etat à économie forte qui, en leur venant en aide, profite de la situation pour accomplir sa volonté sur eux. A ces jours, toutes les économies fortes du monde sont également des puissances étatiques, tel qu'en témoigne le tableau ci-après :

¹⁵ <https://business-cool.com/decryptage/analyse/classement-puissances-mondiales/>, page consultée, le 15 octobre 2025 à 12h30

Tableau n°2. Classement des pays par PIB en 2025

Rang	Pays	PIB estimé (milliards USD)	Croissance prévue	Source
1.	USA	30 507	1,8 %	IMF – World Economic Outlook
2.	Chine	19 231	4,0 %	IMF – World Economic Outlook
3.	Allemagne	4 744	-0,1 %	IMF – World Economic Outlook
4.	Inde	4 187	6,2 %	IMF – World Economic Outlook
5.	Japon	4 186	0,6 %	IMF – World Economic Outlook
6.	Royaume-Uni	3 839	1,1 %	IMF – World Economic Outlook
7.	France	3 211	0,6 %	IMF – World Economic Outlook
8.	Italie	2 422	0,4 %	IMF – World Economic Outlook
9.	Canada	2 225	1,4 %	IMF – World Economic Outlook
10.	Brésil	2 126	2,0 %	IMF – World Economic Outlook

Source : Business cool¹⁶

Il est à retenir que les stratégies et les piliers de croissance économiques diffèrent selon les Etats. Certains sont devenus puissants grâce à la diversification de leur économie, c'est le cas des USA et, les autres le sont devenus suite à l'intensification des stratégies économiques dans un domaine fondamental donné, c'est le cas de l'Allemagne qui a construit son économie sur l'industrie.

- *La technologie* : en tant que création humaine, elle est devenue un critère moderne de la puissance en Relations Internationales grâce à sa capacité à révolutionner et à performer d'autres domaines essentiels de la vie de l'Etat notamment, l'armée, l'économie, les infrastructures, la communication, la culture, etc.

La technologie, c'est le monde de la créativité, de l'innovation en vue du mieux ou du développement de l'Etat dans toutes ses dimensions. Les pays les plus innovants sont aussi classés parmi les puissances étatiques mondiales. Le classement 2025 de l'OMPI portant sur l'indice mondial de l'innovation¹⁷ démontre que des puissances telles que les USA, la Chine, la Suisse, le Royaume-Uni, figurent dans le Top 10 des pays les plus innovants au monde.

¹⁶ Ibidem

¹⁷ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle « OMPI », Indice Mondial de l'Innovation, https://www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2025/article_0009.html#:~:text=de%20l%27innovation-

- *La politique étrangère* : nous préférons parler de la politique étrangère plutôt que de la diplomatie qui en est un instrument pour nous permettre d'élargir la portée de l'influence qu'un Etat peut exercer sur un autre. La diplomatie étant, par essence, un concept politique, il va sans dire que l'influence étatique ne peut être uniquement politique, elle est multidimensionnelle : militaire, économique, technologique et culturelle.

Ces différentes dimensions correspondent aux différents degrés de conception et d'exécution de la politique étrangère qui constitue le point de contact d'un Etat avec un autre. Elle devient un critère de puissance étatique lorsqu'elle présente des capacités susceptibles d'influencer la politique étrangère des autres Etats et de permettre à l'Etat d'accomplir sa volonté sur le système international soit à l'échelle sous-régionale, régionale ou planétaire.

b. Typologie de puissance

La notion de puissance est non seulement classifiée, mais également, hiérarchisée en Relations Internationales. Toutes les puissances étatiques n'ont pas la même pondération, la même capacité d'agir moins encore la même nature. Ainsi, nous parlerons de la typologie selon la nature de puissance et de la typologie selon la capacité d'agir ou la portée d'interventions.

1. Typologie selon la nature de la puissance

Il existe généralement plusieurs types de puissance internationale au regard de la nature du domaine fondamental sur lequel s'adosse la puissance d'un acteur étatique. S'il faut rester dans le cadre de quatre domaines fondamentaux sus-évoqués, on parlera de quatre types de puissance : puissance militaire, puissance économique, puissance technologique et puissance politique (nous avons préféré le terme politique à la place de diplomatique pour des raisons bien évidentes que nous avons relevées au point précédent).

Pour sa part, Joseph Nye, a classifié la puissance en trois types : la puissance dure qu'il a qualifiée de « hard power », la puissance douce dite « soft power » et la puissance intelligente autrement appelée « smart power ».

- **Hard power.** C'est la capacité d'un Etat à utiliser les moyens de ses puissances économique et militaire pour amener un autre Etat à se conformer à ses demandes.¹⁸ Ici, le hard power a le sens du *pouvoir de contrainte*¹⁹ qu'un Etat peut exercer sur un autre à travers des sanctions économiques à titre d'exemple ou par une intervention militaire. Il peut aussi être exercé sous forme de *diplomatie coercitive qui reste tributaire de la puissance militaire*.²⁰

Les Etats dépourvus d'une puissance militaire et d'une économie forte, ne peuvent prétendre s'inscrire dans la logique du hard power ;

- **Soft power.** Dans le même ordre d'idées, Mballa et alii, désignent le soft power par la *capacité d'un acteur à inspirer les préférences d'un autre acteur et à créer une communauté de buts et d'attentes, voire de comportements, en exerçant son pouvoir d'attraction, d'incitation et de coopération*²¹. A travers cette définition, ils considèrent, contrairement au hard power, que le soft power est le *pouvoir de convaincre*²² à travers des moyens non coercitifs ou non contraignants.

Il passe par la coopération et les négociations mais aussi, la capacité d'un acteur à influencer pacifiquement un autre. C'est le type de puissance que nombreux Etats peuvent envisager puisqu'il est facile à atteindre si et seulement si, ils parviennent à développer des stratégies politiques efficaces en termes de politique étrangère ;

[.La%20Suisse%2C%20la%20Su%C3%A8de%2C%20les%20%C3%89tats%2DUnis%20d%27,se%20classe%20parmi%20les%2010](#), page consultée le 15 octobre 2025 à 13h45

¹⁸ Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), *La politique étrangère contemporaine en bons termes. Guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p55.

¹⁹ Ibidem

²⁰ Beer, F. A. & Hariman, R., « Le post-réalisme après le 11 septembre », in *Études internationales*, 35(4), 2004, p 691

²¹ Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), op. cit., p84.

²² Ibidem

- **Smart power.** Quant au smart power, la quasi-totalité des scientifiques notamment, Ernest J. Wilson²³, estiment que ce concept résulte de la combinaison de deux autres types de puissance, hard et soft power. Mais, c'est connu que l'on ne peut pas mélanger le dur et le doux car, l'un prendra le dessus sur l'autre. Le dur casse le doux.

La meilleure définition du smart power devrait se limiter à la dimension de l'intelligence, du savoir-faire de l'acteur. Donc, le smart power mérite une reconsidération, celle d'une puissance stratégique. Ici, on parle des Etats savants. Ce genre d'Etats qui ne sont pas classés parmi les puissances militaires ni économiques mais, ont une influence remarquable à l'échelle mondiale. C'est le cas de la Norvège, de la Suède et du Vatican qui exercent une forte influence de par leur position diplomatique en matière de droits de l'homme et du développement durable ou en tant que centre spirituel pour le Vatican. En revoyant la trajectoire de leurs politiques étrangères respectives, nombreux Etats peuvent accéder à ce type de puissance.

- **Sharp power :** il s'agit d'une puissance de manipulation. Tony Kanyinda, T., le désigne comme *une action qui use fondamentalement et d'une manière odieuse du cyberspace à travers le processus de gauchisation ou de la perversion de l'information*²⁴. C'est une puissance non violente qui vise à faire soumettre l'autre ou les autres par voie de la manipulation de l'information aux moyens des mécanismes du numérique.

2. Typologie selon la capacité d'agir ou la portée des interventions

Cette typologie nous renvoie directement à la hiérarchie de puissances. Toutes les puissances ne disposent pas de la même capacité d'agir ou en d'autres termes, elles ne disposent pas de capacités d'intervention similaires. C'est ainsi que l'on distingue :

- **Les hyperpuissances.** Le terme hyperpuissance a été utilisé pour la première fois par Hubert Védrine²⁵. *L'hyperpuissance évoque un état de suprématie qui s'étend à des domaines aussi variés que l'économie, la monnaie, la technologie, les domaines militaires ainsi que les modes de vie, la langue et les produits culturels de masse*²⁶.

L'Hyperpuissance possède une vaste capacité d'agir et d'intervention. Elle intervient en dominant dans tous les domaines importants du système international. C'est une puissance sans rivaux. De nos jours, une telle puissance n'existe plus.

Pour revenir au cadre restreint de quatre domaines fondamentaux que nous avons abordés, il convient de noter aucun Etat n'est premier en tout. Les USA sont première puissance militaire et économique (voir tableaux 1 et 2) mais, la Suisse est la première puissance technologique²⁷. Il est difficile pour la plupart d'Etats d'atteindre ce niveau qui requiert beaucoup de temps et d'exigences en termes de travail.

- **Les superpuissances.** On entend par **superpuissance**, un État capable d'exercer une influence **prééminente** dans plusieurs domaines (**militaire économique, politique et culturelle**) et, peut infléchir les événements à l'échelle mondiale. Tout en ayant la possibilité de **façonner l'ordre international**, une superpuissance, est une puissance qui coexiste avec d'autres (puissances majeures). C'est le cas des États-Unis et l'URSS durant la Guerre froide, les deux étaient des superpuissances, structurant un monde **bipolaire**.²⁸

²³ Ernest J. Wilson cité par Balafouta V., « La nouvelle Diplomatie et ses interactions avec la Politique étrangère, le Droit Internationale et les Sciences régionales, Géographies », in Géopolitiques et Géostratégies Régionales, Vol. V, (1), Décembre 2017, Edition Française p47.

²⁴ Kanyinda, T., P-T., *Israël. Esquisse du destin géopolitique exceptionnel d'un Etat*, Editions Ccinia communication, Paris, 2025, p60.

²⁵ Bergès, M., (dir), *Penser les relations internationales*, L'Harmattan, Paris, 2008, p252

²⁶ Orban, F., « La France et la puissance. Perspectives et stratégies de politique étrangère (1945 – 1995) », Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor à l'Université d'Oslo, Juin 2008, p157.

²⁷ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle « OMPI », op. cit.

²⁸ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1583>, page consultée le 16 décembre 2025 à 05h57.

- **Les grandes puissances.** La notion de *grande puissance* s'explique par la capacité d'influence majeure d'un État au sein du système international, et ce, grâce à ses ressources militaires, économiques, diplomatiques et culturelles. Elle se manifeste par son aptitude à peser sur les décisions mondiales et à défendre ses intérêts au-delà de ses frontières.

Une grande puissance peut contraindre ou convaincre d'autres acteurs internationaux pour agir dans le sens de ses intérêts. Elle est perçue comme incontournable dans la gestion des affaires mondiales (ONU, G20, etc.). Contrairement aux puissances régionales, une grande puissance exerce une influence globale et durable.

- **Les puissances émergentes.** En relations internationales, on sous-entend par **puissance émergente, un État qui connaît une montée rapide de son influence économique, politique et parfois militaire, sans encore atteindre le statut de grande puissance, mais qui bouleverse l'équilibre mondial. Il s'agit d'un pays en transition, qui passe d'un rôle secondaire à une position plus centrale dans le système international. Il se distingue par une croissance économique soutenue, une population importante, et une volonté affirmée de jouer un rôle politique global.**

Les puissances émergentes se caractérisent entre autres par la modernisation de leurs armées, les investissements dans leur défense, la recherche d'alliances Sud-Sud et par leur rôle accru dans les négociations internationales (climat, commerce, sécurité). Au vu des enjeux contemporains, il est constaté que les puissances émergentes **remettent en cause l'ordre international** établi après la seconde guerre mondiale ; elles cherchent à **réformer les institutions mondiales** (ONU, FMI, Banque mondiale) pour mieux refléter leur poids réel et, jouent un rôle clé dans les **enjeux globaux** : climat, commerce, cybersécurité, énergie.

Notons que le concept de puissance émergente ne veut pas dire un État qui cherche à accéder au statut de puissance. Il s'agit plutôt d'une puissance moyenne qui tend vers le statut de grande puissance. En d'autres termes, une puissance émergente, est une transition se situant entre le statut de puissance moyenne et celui de grande puissance.

- **Les puissances moyennes.** Le terme « puissance moyenne » a été utilisé pour la première fois au Canada par William Lyon Mackenzie King et Louis St-Laurent après la seconde guerre mondiale, pour décrire des nations qui, bien que n'étant pas des superpuissances, avaient conservé ou acquies une influence notable dans l'ordre international.

Une puissance moyenne est un État qui n'est pas une grande puissance, mais qui exerce une influence significative sur la scène internationale et régionale, souvent grâce à sa diplomatie et à son rôle de médiateur. Elle se situe entre les grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie...) et les petites puissances. Malgré qu'elle soit dépourvue de moyens militaires, économiques ou politiques pour imposer seule ses décisions à l'échelle mondiale, la puissance moyenne dispose d'une influence réelle dans les affaires internationales à travers son expertise diplomatique, sa participation active aux organisations internationales et sa capacité à jouer les médiateurs pour peser dans les relations internationales. Elle ne domine pas le monde mais plutôt, elle dispose d'un poids important dans sa région grâce au soft power exprimé en termes de culture, d'éducation, d'aide humanitaire et du respect du droit international.

La différence entre les puissances moyennes et les puissances émergentes est encore à rechercher car, les deux statuts se chevauchent. Pour certains analystes, les deux parlent d'une même chose et, pour d'autres, il existe une légère démarcation : le statut des puissances moyennes est stable tandis que celui des puissances émergentes est en pleine croissance. Le tableau ci-dessous décrit clairement la différence existant entre les deux statuts.

Tableau n°3. Analyse comparative de la puissance moyenne et la puissance émergente.

Critère	Puissance moyenne	Puissance émergente
Statut international	Déjà reconnu comme acteur stable et influent, souvent depuis plusieurs décennies	En phase de montée en puissance, cherche à obtenir une reconnaissance accrue
Rôle diplomatique	Médiateur, promoteur du multilatéralisme, souvent actif dans les organisations internationales	Contestataire ou réformateur, cherche à modifier les règles du jeu international
Capacité économique et militaire	Moyenne mais stable, permet une influence régionale et parfois mondiale	En forte croissance, mais encore inégale ou fragile
Objectif stratégique	Maintenir l'ordre international et renforcer la coopération	Accroître son poids et obtenir une place parmi les grandes puissances

- **Les petites puissances.** Une petite puissance désigne un État qui, par sa taille, ses ressources ou son influence limitée, ne peut rivaliser avec les grandes puissances, mais qui cherche néanmoins à exister et à peser dans le système international. Elle est caractérisée par une population réduite, un territoire limité, une économie modeste, des capacités militaires restreintes, une influence diplomatique limitée, une dépendance aux dynamiques extérieures et une vulnérabilité face aux grandes puissances.

Les petites puissances survivent grâce à la formation de coalitions ad hoc pour peser collectivement et aux alliances avec des puissances plus grandes pour bénéficier de protection. Elles disposent d'une diplomatie agile caractérisée par des compétences en médiation, négociation ou spécialisation dans certains domaines (ex. environnement, droits humains).

Tableau n°4. Analyse comparative des puissances en relations internationales

Catégorie	Petite Puissance	Puissance moyenne	Puissance émergente	Grande puissance	Super puissance	Hyperpuissance
Économie	Limitée et dépendante	Moyenne mais stable	Croissance rapide, intégration mondiale	Développée, dominante	vaste et diversifiée	Très vaste et Sans concurrence
Population	Faible à moyenne	Moyenne	Nombreuse, en expansion	Nombreuse ou très influente	Très nombreuse et très influente	Hyper nombreuse et hyper influente

Influence politique	Faible, Locale ou régionale	Modérée, régionale et internationale	Régionale à globale	Très forte, Globale, structurante, globale	Dominante mais en compétition avec d'autres	Dominante, incontestée et sans rival
Capacité militaire	Faible, Restreinte	Moyenne, surtout défensive	En développement	Avancée, dominante, Élevée, projection mondiale	Puissante mais équilibré par d'autres	Suprématie totale, intervention mondiale sans contrepoids
Diplomatie	Dépendante, Défensive, alliances	Active, médiatrice	Offensive, proactive	Imposante, directive	Très forte et Influyente mais en compétition d'autres	Très forte et unilatérale

Source : Notre propre construction

Conclusion

Les relations internationales sont gouvernées par deux ordres majeurs : le droit international et la puissance. Le premier à savoir le droit international, est un facteur de régulation et d'harmonisation des rapports entre Etats dans le cadre de la doctrine libérale des Relations Internationales où les acteurs sont appelés à coopérer afin d'assurer leur existence. Tandis que le deuxième qui est celui de puissance, issu de la vision réaliste des Relations Internationales, voudrait que chaque Etat soit puissant pour assurer d'une part, son existence et repousser la domination des autres d'autre part.

Cependant, il arrive que cette puissance soit mal comprise par les acteurs étatiques ou non étatiques des relations internationales. Ceci a justifié l'intérêt de cet article qui constitue une contribution à la fois théorique et pratique à la notion de puissance dans les rapports interétatiques.

De ce fait, à travers cette réflexion, il a été démontré que de nos jours, outre la force armée, la puissance peut être construite à travers d'autres moyens notamment, la coopération internationale et l'économie. C'est ainsi que l'on parle de puissance douce, puissance intelligente et de puissance de manipulation qui, à l'instar de la puissance dure, rendent aussi des Etats influents sur la scène internationale.

En définitive, chaque Etat désireux de devenir une puissance, a la possibilité d'opérer de choix de la base de sa puissance et ensuite, développer des compétences dans ce domaine afin d'acquérir un certain prestige qui attireraient les autres vers lui et lui donnerait une certaine influence internationale.

Références

- [1]. Puissance, www.larousse.fr, page consultée le 16 septembre 2025 à 13h32.
- [2]. Acharya, A., cité par Aureano, G.R., *Compte rendu de Traité des relations internationales*, Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), 2013, Paris, Presses de Sciences Po, 1228p, in *Etudes internationales*, 45(2), Institut québécois des hautes études internationales, juin 2014, p309.
- [3]. Morin J-F., *La politique étrangère : théories, méthodes et références*, Armand Colin, Paris, 2013, p28.
- [4]. Roche, J.J, *Relations Internationales 9ème édition*, LGDJ, Paris, 2021, p12.
- [5]. Colautti, P., *Compte rendu de (Théorie de la puissance, Fabrice ARGOUNES, 2018, Paris, CNRS Editions, 232p)*, *Etudes Internationales*, 50(2), 2019, p304.
- [6]. Aron, R., cité par Battistella, D., *Théories des Relations Internationales*, Presses de sciences Po, Coll. « Références inédites », Paris, 2003, p188.
- [7]. Aron, R., cité par Battistella, D., *Théories des Relations Internationales*, Presses de sciences Po, Coll. « Références inédites », Paris, 2003, p188.
- [8]. Aron, R., *Paix et guerre entre les nations*, Calman-Lévy, Paris, 1962, pp16-17.
- [9]. Mueller, J., « Le concept de puissance et la politique étrangère depuis la fin de la guerre froide », in *Etudes internationales*, 26(4), Institut québécois des hautes études internationales, 1995, p711.
- [10]. Colautti, P., *Compte rendu de (Théorie de la puissance, Fabrice ARGOUNES, 2018, Paris, CNRS Editions, 232p)*, *Etudes Internationales*, 50(2), 2019, p303.
- [11]. Sur, S., *Relations internationales*, éd. Montchrestien, Paris, 2000, p229.
- [12]. <https://www.cnews.fr/monde/2024-02-18/voici-les-10-pays-les-plus-peuples-au-monde-en-2024-1455305>, page consultée le 07 octobre 2025 à 14h50.
- [13]. Beer, F. A. et Hariman, R., « Le post-réalisme après le 11 septembre », in *Études internationales*, volume XXXV, n°4, décembre 2004, p689.
- [14]. *Rapport de l'association des auditeurs de l'institut des hautes études de défense nationale, région de Toulouse – Midi-Pyrénées sur l'Etat dans les relations internationales*, Cycle d'études 2009-2010, p25.
- [15]. <https://business-cool.com/decryptage/analyse/classement-puissances-mondiales/>, page consultée le 15 octobre 2025 à 12h30.
- [16]. <https://business-cool.com/decryptage/analyse/classement-puissances-mondiales/>, page consultée le 15 octobre 2025 à 12h30.
- [17]. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle « OMPI », *Indice Mondial de l'Innovation*, https://www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2025/article_0009.html, page consultée le 15 octobre 2025 à 13h45.
- [18]. Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), *La politique étrangère contemporaine en bons termes. Guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p55.
- [19]. Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), *La politique étrangère contemporaine en bons termes. Guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p55.

- [20]. Beer, F. A. & Hariman, R., « Le post-réalisme après le 11 septembre », in *Études internationales*, 35(4), 2004, p691.
- [21]. Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), *La politique étrangère contemporaine en bons termes. Guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p84.
- [22]. Mballa, C. et Michaud, N. (dir.), *La politique étrangère contemporaine en bons termes. Guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2016, p84.
- [23]. Ernest J. Wilson cité par Balafouta V., « La nouvelle Diplomatie et ses interactions avec la Politique étrangère, le Droit Internationale et les Sciences régionales, Géographies », in *Géopolitiques et Géostratégies Régionales*, Vol. V, (1), Décembre 2017, Edition Française p47.
- [24]. Kanyinda, T., P-T., Israël. *Esquisse du destin géopolitique exceptionnel d'un Etat*, Editions Ccinia communication, Paris, 2025, p60.
- [25]. Bergès, M., (dir), *Penser les relations internationales*, L'Harmattan, Paris, 2008, p252.
- [26]. Orban, F., « La France et la puissance. Perspectives et stratégies de politique étrangère (1945 – 1995) », Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor à l'Université d'Oslo, Juin 2008, p157.
- [27]. Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle « OMPI », *Indice Mondial de l'Innovation*, https://www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2025/article_0009.html, page consultée le 15 octobre 2025 à 13h45.
- [28]. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1583>, page consultée le 16 décembre 2025 à 05h57.